

numère ensuite les différentes tâches de cette Commission.

Je pense que je devrais lire le paragraphe suivant:

● (2.30 p.m.)

[Traduction]

Autant que possible, les mesures de protection contre les importations «à faible prix de revient» seraient appliquées, comme à l'heure actuelle, en négociant des ententes de restrictions volontaires. Toutefois, dans les cas de délais indus ou de problèmes qui ne se prêtent pas à une solution négociée, il pourrait être nécessaire d'appliquer des mesures unilatérales telles que le contingentement de l'ensemble des importations. Pour disposer de moyens permettant de prendre ce genre de mesures—en plus de la surtaxe sur les importations—l'on propose que la loi sur les permis d'exportation et d'importation soit amendée de façon à permettre l'imposition unilatérale comme le contingentement global par permis d'importation, dans les cas de préjudices sérieux ou de menaces de préjudices sérieux.

[Français]

Monsieur le président, j'indique ensuite certaines mesures d'aide financière. Nous nous proposons de modifier le programme actuel d'aide générale de transition, «that is the GAAP program», afin d'en élargir l'application en ce qui a trait aux industries des textiles et du vêtement».

En ce qui a trait au secteur ouvrier, sous ce même titre de l'aide financière, je dis ceci: «Dans certaines conditions, et lorsque les programmes actuels du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ne pourront subvenir de façon adéquate aux besoins de rajustement des ouvriers affectés, une source additionnelle d'assistance financière sera mise à leur disposition, en vertu d'un nouveau programme que le ministère du Travail créera.»

Sous le titre: «Aide technique et commerciale,» je dis: «Le gouvernement établira des Centres de productivité et de développement pour les textiles et les vêtements». J'ai récemment annoncé aussi le lancement d'un programme d'aide aux dessinateurs de modes, programme qui a été très bien reçu.

Et j'en arrive à mes conclusions, comme il est normal en pareil cas. «En attendant la mise au point de nouveaux instruments, notamment la Commission des textiles, et en attendant les modifications législatives proposées, tous les accords actuels de restrictions volontaires resteront en vigueur, et le gouvernement entend utiliser dès maintenant tous les moyens déjà disponibles pour amorcer la mise en œuvre de la nouvelle politique des textiles.

[L'hon. M. Pepin.]

Sous ce rapport, je tiens à informer la Chambre que le gouvernement étudie d'urgence la situation critique entraînée par les importations de chemises en provenance des pays à faibles prix de revient».

Monsieur le président, je termine en disant que «le succès de cette politique dépendra, dans une large mesure, de l'esprit d'initiative et des efforts soutenus des intéressés, de la coopération harmonieuse de la direction, des employés et des gouvernements. Je suis certain qu'ils n'y manqueront pas».

Monsieur le président, en vertu du paragraphe (2) de l'article 41 du Règlement, je dépose copies, dans les deux langues officielles, d'un document relatif à la politique des textiles.

[Traduction]

L'hon. M. Stanfield: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je ne me plains pas de la longueur de la déclaration du ministre étant donné l'importance du sujet, mais je constate simplement le fait qu'il reproche à une partie de l'assemblée de ne pas l'écouter pendant tout ce temps.

M. l'Orateur: Le député de South Western Nova a la parole.

[Français]

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, on se demandera peut-être pourquoi je me fais le porte-parole de mon parti, ce qui, normalement, devrait être fait par le député de Saint-Hyacinthe (M. Ricard), puisqu'il a lui-même beaucoup étudié les problèmes relatifs aux textiles. C'est tout simplement parce qu'il n'était pas ici, ce midi, pour prendre connaissance de la déclaration. J'espère qu'en le remplaçant, je saurai bien être à la hauteur de la situation.

Plusieurs députés, depuis environ deux ans, ont demandé avec insistance au ministre de faire une telle déclaration, et celui-ci a toujours souri en répondant: «Bientôt». Enfin, la déclaration a été faite.

[Traduction]

Le ministre s'est presque excusé à la Chambre d'avoir fait une longue déclaration. On m'a dit qu'il a fallu sept ans avant de compléter ce document de 18 pages. Il dit que le programme et les mesures décrits seront conçus en détail par les ministères en cause aussitôt que possible. Il faudra donc attendre encore avant qu'on passe à l'action. Le ministre a parlé d'un projet de loi, mais j'espérais qu'il le présenterait à la Chambre aujourd'hui. Il n'y a pas à espérer que nous soyons saisis de ce bill à la présente session, et nous devons patienter encore deux ou trois ans avant que la loi dont il parle entre en vigueur.